



**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DES TRANSPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

<b>CONSIGNE OPÉRATIONNELLE</b>  <b>N° F-2021-03</b>  <b>Édition 1</b>	Date d'émission : <b>20 juillet 2021</b>	
	Date d'application : <b>24 juillet 2021</b>	
	Date de fin d'application : <b>consigne permanente</b>	Date de modification : <b>--</b>
<b>Objet :</b> Directive de sécurité publiée par l'EASA relative à la désinfection des aéronefs		

## INTRODUCTION

Les instructions fixées par cette consigne opérationnelle sont prises en application :

- du règlement (UE) n°2018/1139, concernant les règles communes dans le domaine de l'aviation civile,
- du règlement (UE) n°965/2012, notamment son paragraphe ARO.GEN.135(c),
- de la directive de sécurité SD 2021-04 publiée le 12 juillet 2021 par l'Agence de l'Union Européenne pour la Sécurité Aérienne relative à des mesures opérationnelles pour empêcher la propagation de l'infection Coronavirus 'SARS-CoV-2' (<https://ad.easa.europa.eu/ad/SD-2021-04>).

## 0. CONTEXTE DE PUBLICATION

Cette consigne opérationnelle s'inscrit dans le contexte de la pandémie de covid-19.

## 1. APPLICABILITÉ

Les instructions fixées par cette consigne opérationnelle s'appliquent à tout exploitant français titulaire d'un certificat de transporteur aérien.

## 2. DATE D'EFFET ET DE FIN D'APPLICATION ET REVISION

La présente consigne opérationnelle entre en vigueur le 24 juillet 2021.

La présente consigne est applicable jusqu'à son retrait par la DSAC.

La présente consigne opérationnelle pourra être révisée, amendée ou remplacée.

La présente consigne opérationnelle abroge la consigne opérationnelle F-2020-01 Edition 1 du 3 juillet 2020.

## 3. CONSIGNE OPERATIONNELLE

**Pour des raisons de sécurité sanitaire, les exploitants français titulaires d'un certificat de transporteur aérien doivent mettre en œuvre les dispositions de la directive de sécurité SD 2021-04 publiée le 12 juillet 2021 par l'Agence de l'Union Européenne pour la Sécurité Aérienne relative à des mesures opérationnelles pour empêcher la propagation de l'infection Coronavirus 'SARS-CoV-2'.**

Rédacteur	Andy DUFOUR	Vérificateur	Richard AMY	Approbateur	Carole LENCK
Date	16/07/2021	Date	16/07/2021	Date	20/07/2021
Signature		Signature		Signature	